

Voici les résolutions adoptées par les locataires lors du congrès des 8 et 9 juin à Québec.

1. Il est résolu que, dans le cadre d'une campagne intitulée « Je vote pour les HLM », tous les membres de la FLHLMQ demandent aux candidat-e-s aux élections du 1er octobre 2018 de signer une lettre en faveur des HLM énonçant les engagements suivants:

- « En tant que candidat-e je m'engage à demander à mon gouvernement d'utiliser l'argent qui proviendra de la nouvelle entente avec le fédéral pour combler le manque à gagner dans le financement des HLM causé par la fin des conventions. »
- « En tant que candidat-e je m'engage à m'assurer que mon gouvernement maintiendra les loyers à 25 % dans les HLM, poursuivra leur rénovation et protégera l'intégrité du parc HLM. »

2. Il est résolu que la FLHLMQ et ses associations demandent au ministre Duclos et aux autres députés fédéraux de s'assurer que le Québec reçoive sa juste part pour le financement de tous les HLM et non pas seulement pour une partie.

3. Il est résolu que la FLHLMQ aide les associations et CCR à obtenir du conseil d'administration de leur office l'adoption d'une stratégie locale créant des sections non-fumeurs dans les immeubles tout en respectant les droits acquis des fumeurs.

4. Il est résolu que la FLHLMQ prenne le virage informatique avec ses associations en :

- Négociant avec les instances concernées la mise en place d'une connexion internet sans-fil (wifi) accessible dans les salles communautaires de tous les HLM ;
- En développant un programme de formation à distance pour les associations et CCR.

5. Il est résolu que la FLHLMQ fasse des représentations pour obtenir que les locataires travaillant bénévolement pour les offices soient couverts par l'assurance protégeant les accidentés du travail (CNEST) en cas de blessure.